



Syndicat National des Médecins Rhumatologues

Madame Marisol TOURAINE
Ministre de la Santé

Fait à Paris, le 15 Septembre 2014

Madame la Ministre,

Le Syndicat National des Médecins Rhumatologues (SNMR) vous a adressé deux courriers en septembre 2013 et janvier 2014 au sujet de la menace de déremboursement des acides hyaluroniques en injections intra-articulaires dans l'arthrose du genou.

Comme vous le savez, les précédentes conclusions de la CNEDIMTS ont été annulées suite au conflit d'intérêt de son Président le Pr Dubernard. Un nouveau président a été nommé, le Professeur Belghiti, qui reprend ce dossier.

Au-delà des aspects scientifiques que nous avons exposés à la HAS (*) où nous avons été reçus le 5 juin dernier, nous souhaitons attirer votre attention sur la vive émotion que cette menace suscite parmi nos patients arthrosiques. Les 50 000 signatures que nous annonçons dans notre précédent courrier recueillies sur une pétition initiée par l'AFLAR (Association de patients) et notre syndicat ont dépassé les 120 000 signatures à ce jour, auxquelles s'ajoutent les lettres que nos patients vous ont spontanément adressées.

Nous voudrions insister sur certains points qu'il nous semble important de souligner à nouveau lorsque vous aurez à vous prononcer sur ce déremboursement éventuel si les conclusions de la commission de Transparence et de la CNEDIMTS restaient négatives malgré nos arguments scientifiques.

Les plus importants à nos yeux sont 1/ l'injustice d'un déremboursement réservant ce traitement à ceux qui en auront les moyens et 2/ les risques d'un report des prescriptions vers des traitements plus dangereux et plus coûteux pour l'assurance maladie. L'activité des rhumatologues sera peu impactée par un déremboursement de ces traitements. Notre souci est de pouvoir continuer à proposer ce traitement bien toléré à tous les patients qui relèvent de son indication quels que soient leurs moyens, même si son efficacité est modérée (comme tous les traitements dans l'arthrose) et qu'il doit être associé à d'autres thérapeutiques.

L'économie éventuellement réalisée serait de courte durée. Notre pays est un de ceux où on pose le moins de prothèses totales du genou parmi les pays économiquement comparables parce qu'en France l'arthrose est d'abord prise en charge par les médecins généralistes, les rhumatologues et les médecins de Médecine physique et de rééducation. L'arthrose touche un français sur six et est source de douleurs, de handicap et d'une perte d'autonomie apparaissant de plus en plus jeune et participant largement à la dépendance des personnes âgées. Elle ne doit pas devenir une maladie orpheline sans autres recours que de prescrire des anti-inflammatoires, des opioïdes (toxiques) ou d'implanter des prothèses coûteuses.

Nous sommes certains que dans votre sagesse, et conformément à vos promesses de ne plus dérembourser de médicaments, vous prendrez la bonne décision pour les patients arthrosiques afin de ne pas devenir la Ministre de la Santé qui aurait réduit l'accès à des soins utiles et non dangereux pour des millions de citoyens français. Nous souhaiterions, le Syndicat National des Médecins Rhumatologues et le Conseil National Professionnel de Rhumatologie, être reçu par votre conseiller en charge du dossier. Il s'agit pour nous d'une remise en cause de l'accès aux soins de nos patients, la communauté des rhumatologues y est très attachée.

Veuillez accepter, Madame la Ministre, l'expression de notre très Haute Considération.

Dr Eric SENBEL
Président

*nous tenons à votre disposition ou à celle de vos conseillers notre dossier scientifique médical et médico-économique

Syndicat National des Médecins Rhumatologues
10 route de Thionville / Zone Varimont • 57140 WOIPPY • Tél. : (+33) 3 87 31 74 45 • Fax: (+33) 3 87 31 74 49
e-mail: contact@snmr.org - www.snmr.org